Fait selon les préconisations sanitaires de la DRDJSCS des Pays de la Loire et de la Loire-Atlantique, de la FFBB et de la ville de Guérande.

Préambules :

La validité de ce protocole au 25 septembre 2019 et est valide jusqu'à nouvel ordre.

Le responsable de salle sera le référent Covid-19 et veillera aux bons respects des règles ci-dessous

- Aérer la salle au maximum
- le référent covid vérifiera si tout le matériel pour le bon déroulement de match est désinfecté (feuille de suivi de désinfection du matériel)

Accueil des pratiquants et des parents :

- Le port du masque est obligatoire à l'entrée de la salle pour les + de 13ans
- Une friction hydroalcoolique ou lavage des mains au niveau de l'entrée de la salle sera faite
- L'entrée au sein du complexe sportif par petit groupe de dix sera privilégiée
- Le responsable de salle accueillera l'équipe visiteuse et les arbitres officiels en indiquant les consignes sanitaires à respectées
- Les accompagnateurs rempliront la feuille de présence à l'entrée de la salle et porteront un masque pendant le match et tous les déplacements dans la salle.
- Le public respectera les mesures distanciation physique d'une place sur deux.
- Un bar sera ouvert à l'extérieur de la salle

Vestiaires

L'accès aux vestiaires et aux douches est autorisé selon les modalités suivantes :

- Le responsable de salle accompagnera aux vestiaires un groupe de dix personnes par vestiaire (Une même équipe)
- Une liste nominative horodatée des joueurs(es) sera demandée et conservée par le club.

Bonnes pratiques pendant les matchs :

- Seuls 2 ballons par équipe pour les échauffements et le ballon du match seront sortis, le local matériel sera fermé pendant toute la journée de championnat.
- Les coachs respecteront le port du masque et une distance minimale 1 mètre avec les joueurs
- Ne pas se toucher la bouche et le nez avec les mains respecter les gestes barrières.
- Lavage ou friction alcoolique des mains dès que possible, avant de boire, avant et après d'aller aux toilettes.
- Chaque joueurs(es) aura sa gourde ou bouteille d'eau.
- La poignée de main ou le tchek vis-à-vis de l'équipe adverse et de la table pourra être remplacé par un geste de la main et un « bon match » sans contact mais indispensable pour le fair play et la reconnaissance des joueurs.

Fin de Match :

- Le port du masque pour les joueurs(es) est obligatoire à la fin du match, lors des déplacements et dans les vestiaires (en dehors des douches)
- Désinfection du matériel utilisé par pulvérisation de phago'soft et essuyage le suivi du matériel sera effectué et consigné sur fiche.
- Public et joueurs(es) respecteront le sens de circulation dans la salle pour la sortie.

Tout symptôme évocateur chez un encadrant ou une personne participant à l'accueil donne lieu à l'isolement de cette personne et à un retour à son domicile

La prise de température

- Le réfèrent Covid du match sera équipé d'un thermomètre pour pouvoir mesurer la température des enfants (ou du personnel encadrant) dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement.

En cas de symptômes, les parents de l'enfant sont avertis et doivent venir le chercher.

- Le processus opérationnel de suivi et d'isolement des cas contacts sera ensuite mis en œuvre selon les prescriptions définies par les autorités sanitaires.

RAPPELONS LA RESPONSABILITE DE TOUS :
=> réagissons calmement – la contamination ne doit être ni négligée **ni stigmatisée non plus**.

Chaque famille est responsable de sa santé, de celle de ses enfants et des effets possibles de contamination.
Il est indispensable de consulter un médecin à la moindre suspicion + l'informer de la fréquentation dumatch (sans quoi la chaîne d'analyse de risque et de mesures éventuelles n'est pas établie)
Comme pour d'autre maladie contagieuse, il faut isoler, confirmer, soigner. Et prévenir toute personne ou structure côtoyée.

LE 22/09/2020

Président
Fabien MORINIERE

Manager COVID 19
Robert DESMARETZ

Référent COVID 19 :
Le responsable de salle

En annexe :

- Rappel des 6 gestes barrières
- Note d'information : Gérer un cas de COVID en ACM (Accueil Collectif des Mineurs) (suspicion et contamination)

Actualité des Accueils collectifs de mineurs

Note d'information du pôle Enfance Jeunesse Education Populaire

DDDJSCS de la Loire-Atlantique

Gérer un cas de COVID en ACM (suspicion et contamination)

RAPPEL = Respecter les protocoles sanitaires diffusés ➔ NOUVEAUX protocoles en date du 17 juillet 2020

1- CAS DE SUSPICION DE COVID

SUSPICION = enfants ou encadrants présentant des symptômes

Ils restent chez eux (ou y sont renvoyés en prévenant les parents si la suspicion est détectée au centre).

2 responsabilités individuelles et parentales sont essentielles :

- ⇨ consulter un médecin (ou le 15) qui décide ou pas d'un isolement, d'un test
- ⇨ respecter la préconisation du médecin en informant le collectif (ACM)

Ceci permet de respecter la hiérarchie des risques (un « soupçon » n'est pas une contamination, d'autant que les symptômes COVID ressemblent à beaucoup d'autres).

Pas de mesures particulières (déclenchées uniquement si contamination avérée d'UN ENFANT ou d'un ENCADRANT, voir ci-dessous).

2- CAS DE COVID AVERE (enfant ou encadrant fréquentant le centre)

A- Le médecin ou le laboratoire ayant fait le test a prévenu la CPAM du département de résidence et transmis les coordonnées de la personne contaminée.

B- La CPAM informe l'ARS (cellule COVID) qu'il y a une structure touchée (ACM, club de jeunes..)
=> la famille DOIT informer la CPAM des structures fréquentées par la personne contaminée.

a. La CPAM s'occupe de la partie « famille » : elle retrace les contacts de la personne touchée pour mettre en place les mesures de protection.
b. L'ARS s'occupe de contacter la structure pour mettre en place les mesures de protection et analyser leur degré (informer, dépister, isolement, fermeture provisoire ou pas…

RAPPELONS LA RESPONSABILITE DE TOUS :

=> réagissons calmement – la contamination ne doit être ni négligée ni stigmatisée non plus.

Chaque famille est responsable de sa santé, de celle de ses enfants et des effets possibles de contamination. Il est indispensable de consulter un médecin à la moindre suspicion + l'informer de la fréquentation de l'ACM (sans quoi la chaîne d'analyse de risque et de mesures éventuelles n'est pas établie)
Comme pour d'autre maladie contagieuses, il faut isoler, confirmer, soigner. Et prévenir toute personne ou structure côtoyée (il est anormal qu'un ACM apprenne par hasard la contamination avérée d'un enfant ou d'un encadrant).

Un N° national pour répondre à vos questions COVID = 0 800 130 000

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

CET ÉTÉ, N'OUBLIE PAS LES BONS RÉFLEXES !

6 CONSEILS POUR APPLIQUER LES GESTES BARRIÈRES PENDANT LES VACANCES

À TABLE ! POUR UN REPAS OU UN GOÛTER

1. Lave-toi bien les mains avant de manger.
2. Ne plonge pas ta main dans le paquet de bonbons ou de gâteaux : chacun se sert dans son assiette.
3. Ne partage pas ton verre : pour éviter de te tromper, tu peux choisir des verres de formes différentes ou écrire ton prénom dessus.

POUR T'AMUSER AVEC TES COPAINS

4. Lave-toi bien les mains avant de jouer : partie de cartes, de babyfoot...

POUR VOIR TES GRANDS-PARENTS

5. Ne t'approche pas trop près d'eux : reste à une distance d'au moins un mètre (deux grands pas).
6. Pour leur dire au-revoir, tu peux leur faire des bisous à distance.

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)